

L'économie de l'Uruguay

L'économie uruguayenne a connu une brève reprise en 1986-1987, mais sa croissance s'est de nouveau ralentie; son taux de croissance était d'environ 0,9 % en 1990. Le taux d'inflation annuel a grimpé à 89 % environ en 1989, et a atteint 128 % en 1990. Cependant, un redressement de la situation est peut-être en vue puisque le gouvernement prévoit un taux de 50 % pour 1991.

Réduire l'inflation demeure une priorité du gouvernement. Des chiffres récents donnent à penser qu'il pourra y parvenir. En effet, les deux principaux partenaires commerciaux de l'Uruguay, le Brésil et l'Argentine, ont connu en 1990, une inflation galopante (près de 1 800 % et 1 400 % respectivement) et les efforts déployés par l'Argentine en mars 1991 pour stabiliser sa monnaie devraient avoir une incidence positive sur l'économie de l'Uruguay comme, du reste, la saison touristique exceptionnelle qu'il a connue en 1990.

Le niveau de vie en Uruguay allant se détériorant, une partie de la population s'est appauvrie. En 1990, le prix des denrées alimentaires a augmenté de plus de 130 %, alors que les salaires réels dans les secteurs public et privé ont chuté de plus de 15 % et 2,4 % respectivement. Cela a entraîné une baisse considérable des achats et a par contre-coup, affaibli encore plus l'économie du pays.

Le conflit du Moyen-Orient a été très préjudiciable à l'Uruguay. Avant la crise du Golfe, près de 60 % de la production de viande du pays était exportée vers l'Irak. Pendant la première phase de la crise, le prix de l'essence a augmenté de 43 % en Uruguay à cause de la hausse des cours mondiaux du pétrole. Ensuite, ces cours se sont stabilisés, au grand soulagement de l'Uruguay.

Les importations sont restées stables en 1990, mais les exportations ont augmenté de 150 millions \$US, d'où une balance commerciale excédentaire de 375 millions \$US. Les réserves internationales du pays ont baissé de 16 millions \$US.

En février 1991, l'Uruguay a signé avec ses banques créancières un accord sur la réduction de sa dette. Par cet accord, les banques privées renonçaient à une partie de leurs créances et la dette uruguayenne envers les banques commerciales était ramenée de 1,61 milliard \$US à 977 millions \$US.

Le 26 mars 1991, M. Lacalle Herrera a signé le Traité d'Asunción qui établit, à compter du 1^{er} janvier 1995, un marché commun entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Ce marché commun, appelé « Mercosur », englobera plus de 190 millions de personnes.

Le traité prévoit la libre circulation des biens, des services et des moyens de production, ainsi que l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, l'établissement d'un tarif extérieur commun et la coordination des politiques macro-économiques.

L'industrie uruguayenne sera, par la force des choses, exposée à une concurrence considérable et l'on prévoit une période d'adaptation. Pour son premier accord international, le Mercosur envisage en priorité la signature d'un traité « à quatre plus un » avec les États-Unis. Ce traité exprimerait la volonté commune des parties de promouvoir le libre-échange, d'entretenir des relations multilatérales et une coopération économique plus étroites.